



- RÈGLEMENT INTÉRIEUR -

Respect et tolérance :

L'association Geocaching Limouzi est ouverte à tous dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance à l'égard des partis politiques ou des groupements philosophiques et confessionnels. L'association permet la libre expression de toutes les opinions sous la réserve absolue que cette expression ne soit pas entachée de tentative d'endoctrinement et ne soit pas une entrave à la liberté.

Le Conseil d'Administration se réserve le droit de toutes exclusions pour non-respect des valeurs véhiculées par le Geocaching.

Cotisations :

Les prix des cotisations annuelles sont fixés à :

- 10 euros pour une adhésion simple,
- 30 euros ou plus pour être membre bienfaiteur,
- 50 euros par personne morale.

Dans le cas de « team », les noms de tous les membres doivent être mentionnés sur le bulletin d'adhésion.

L'adhésion est valable chaque année du 01/09/N au 31/08/N+1.

Assurance et responsabilité civile :

Pour adhérer à l'association, tout membre se doit de disposer d'une assurance de responsabilité civile. L'Association n'assure que la participation aux Events ainsi que la location de matériel et/ou de salle. Les activités annexes – recherche de caches, randonnées, ... – se font sous la responsabilité individuelle de ses membres.

Comme un contrôle systématique est fastidieux, le Conseil d'Administration base le respect de ce point du Règlement Intérieur sur la confiance. Dans le cas d'accidents intervenants hors des clauses prises en charge par l'assurance de l'association, Geo-Lim se dégage de toute responsabilité.

Communication – Internet :

Des informations vous concernant pourront être stockées dans une base de données informatisée afin de faciliter la gestion du club. Ces données ne pourront pas être utilisées en dehors de l'association.

Des informations vous concernant peuvent être diffusées sur les média (journaux, radio, télévision, internet) afin de promouvoir les activités de l'association.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi n°78-17 "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978).

Les Events :

En plus d'Events organisés par l'Association, Geocaching Limouzi se propose d'apporter une aide et un soutien aux Events organisés par ses membres. Cette aide peut couvrir tout type de besoins dans la limite du bon sens. Dans le cas de ce partenariat, l'assurance de GEO-LIM est mise à disposition.

Pour se faire, tout membre à jour de cotisation doit en faire la demande au Conseil d'Administration en indiquant la date, le lieu, le type d'Event et l'aide souhaité. En contrepartie, l'organisateur s'engage à indiquer ce soutien en associant le compte Geocaching de l'Association, en le précisant sur la page de l'Event et en lui réservant une table sur place.

L'organisateur garde bien évidemment la paternité de l'Event.

Tout membre de l'Association GEO-LIM s'engage à respecter ce règlement intérieur.